



Le Rufféen



CONSEIL MUNICIPAL

du 7 février 2023

2

CONSEIL MUNICIPAL

Voeux de la municipalité

3

VIE COMMUNALE

Foyer rural / Bon à savoir / Pôle scolaire

4-5-6

Editorial

Lors de la séance du 3 avril 2018, à la surprise générale, le maire annonçait des opportunités de financement pour la **réhabilitation de l'ancienne Poste**, qui pouvait mener, à terme, à la création d'une "Maison de Services au Public".

Depuis, des travaux ont permis de rénover tout le rez-de-chaussée, permettant d'ouvrir, en juillet 2019, une **Agence Postale Communale (APC)**, puis en octobre 2021, une **Maison France Services (MFS)**, labellisée au titre du canton de Ladoix-Serrigny.

Des personnels - Caroline Bachelet puis Christelle Pothier - ont été recrutés et embauchés par la commune afin d'assurer la vie de ces deux structures. Le succès a été très rapide voire au-delà des espérances de notre petite municipalité..

L'APC a permis notamment d'éviter les problèmes de stationnement et les files d'attente au bureau principal de Beaune. Merci aussi à Carine Laval qui a assuré en 2022 le remplacement de Caroline pendant ses congés maternité.

La MFS, quant à elle, établissement nouveau, a su rencontrer rapidement son public grâce au dynamisme et à l'implication de son animatrice.

Au-delà de réponses apportées aux principales requêtes concernant les partenaires "socle" (CARSAT, Pôle Emploi, DGFIP...), son expérience l'a menée à aider le public dans d'autres domaines où les démarches administratives ou numériques ressemblent souvent à un parcours du combattant. Le dispositif "*Ma Prime Rénov*" est un exemple parmi d'autres.

De ce fait, l'ensemble APC/MFS est devenue une référence au niveau du canton, allant même jusqu'à attirer un public au-delà des seules limites du canton. Des gens viennent parfois de loin afin de bénéficier des meilleures aides en matière de constitution de dossiers. Vous trouverez dans ces pages un bilan de l'activité 2022 de la MFS qui parle de lui-même.

La renommée de l'établissement et la volonté de le faire fonctionner dans de bonnes conditions imposent donc quelques impératifs, et notamment la prise de rendez-vous préalable. En effet, la configuration actuelle des locaux - qui évoluera probablement - permet difficilement la cohabitation discrète d'entretiens avec l'animatrice et de visites libres. C'est donc pour assurer un service optimal que la demande de rendez-vous s'avère nécessaire.

Gageons que cet établissement continuera d'assurer longtemps ce service public de proximité qui a trop longtemps été négligé ces dernières années.

En février, c'est un autre chantier qui s'est déroulé, plus discret mais tout aussi essentiel, sur la face cachée de la mairie : **l'archivage**.

Malgré une dématérialisation toujours grandissante, les dossiers papier continuent d'affluer régulièrement en mairie. A tel point qu'il faut régulièrement décider de la destination de ces documents, plus ou moins volumineux, officiels ou banals, à durée de conservation plus ou moins longue.

Pour ce faire, la commune a embauché à mi-temps, et pour le mois de février, Merline Chies, une archiviste qui a sorti tous les cartons, exploré tous les documents, avant de prendre une décision de classement, de conservation ou de destruction.

Avec l'aide des agents et des élus qui ont permis de créer rapidement les étagères indispensables, il est désormais plus aisé de trouver la réponse à une question du genre : "*Où trouver le profil-type de la chaussée de la rue des Oiseaux créée dans les années 70 ?*". Vous avez deux minutes pour trouver le document...

La chaîne d'infos en continu de Ruffey-lès-Beaune, c'est



Pensez à télécharger l'application sur vos smartphones !

Nous Contacter



Mairie de Ruffey-Lès-Beaune

2 rue du Pont



1200 RUFFEY LES BEAUNE

leruffeen@orange.fr

CONSEIL MUNICIPAL

Conseil municipal du 7 février 2023

Absents : M. Gérard GREFFE, Mme Nolwenn BEROUJON, M. David PARRAIN,

Secrétaire de séance : Mme Aurore CRETIN

ORDRE DU JOUR :

1. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE PRÉCÉDENTE

Adopté à l'unanimité.

2. COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS PRISES PAR LE MAIRE PAR DÉLÉGATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Néant

3. AUGMENTATION DU SALAIRE DE L'ANIMATRICE DE LA MFS - ATTRIBUTION DE TICKETS-RESTAURANTS

Ainsi qu'il a déjà été évoqué, et compte-tenu de la valeur du travail de Madame l'animatrice de la Maison France Services, le conseil municipal acte une augmentation de son salaire.

Cette revalorisation fait suite à l'entretien annuel effectué l'été dernier et convenu avec le Maire.

Après discussions, échanges de vues, le conseil municipal, par 13 voix pour et 1 abstention, décide de porter à compter du 1^{er} février 2023, la rémunération de l'animatrice de la MFS, Madame Christelle POTHIER, au grade de rédacteur principal de 2^{ème} classe – échelon 5 IB 444 IM 390

Parallèlement, le conseil municipal décide à l'unanimité d'octroyer les tickets restaurants dont bénéficient le personnel titulaire à valeur de 6€ (3€ part employeur, 3€ part agent) aux personnels permanents non titulaires de la commune Mmes Caroline BACHELET et Christelle POTHIER à compter du 1^{er} février 2023.

Par délibération en date du 04 octobre 2022, le conseil municipal a décidé de créer un poste d'archiviste à plein temps afin de réaliser la mission d'élimination des archives qui ont atteint leur délai de conservation ainsi que le classement des archives intermédiaires.

M. Cyril VACHON a rencontré Mme Merline CHIES, archiviste diplômée, qui a accepté le poste mais à mi-temps.

Ainsi après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte la transformation du poste créé en poste à mi-temps à raison de 17h50.

Les autres termes de la délibération sont sans changement.

4. DÉCISION BUDGÉTAIRE AVANT LE VOTE DU BUDGET : REPRISE DE DÉLIBÉRATION

M. le premier adjoint rappelle les termes de la délibération permettant, avant l'adoption du budget ou jusqu'au 15 avril, à l'exécutif de la collectivité territoriale, d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

La trésorerie nous demande de reprendre la délibération prise car celle-ci doit expliciter les dépenses envisagées, ce qui induit un détail au niveau de l'article et s'entendent uniquement sur la partie ayant fait l'objet d'un vote au budget prévisionnel 2022.

Total des dépenses d'investissement :

Crédits ouverts en 2022 :	60 041,00 €
Limite des crédits avant le vote du BP 2023	15 010,25 €

5. INFORMATIONS - QUESTIONS DIVERSES

Le premier adjoint fait ensuite le point

- Sur la réunion de l'association foncière de remembrement en date du 30 janvier 2023 : le compte administratif, compte de gestion 2022 ont été adoptés ainsi que le budget primitif 2023. La taxe de remembrement est maintenue à 7€ de l'hectare.

Les membres du bureau ont ensuite explicité les travaux de fauchage et d'entretien des fossés qu'ils vont faire réaliser par l'entreprise Romain GAILLARD ainsi que les différents points de travaux à voir avec la commune.

- Sur le bilan annuel passé de la plateforme ADS de la communauté d'agglomération avec le chiffrage du nombre de dossiers en fonction de leur nature, le coût du service et des actes.

Le coût pour 2022 pour la commune est de 8 016,57€.

- Sur le bilan d'intervention des pompiers volontaires de la commune au titre de 2022 : 29 interventions dont 19 sorties réalisées par nos pompiers.

- Sur le SCOT : le projet de SCOT révisé est soumis à enquête publique du lundi 13 février à 9h au mercredi 15 mars 2023 à 17h.

- Sur la sécurité routière avec des vitesses excessives constatées à plusieurs endroits du village. Le radar pédagogique est momentanément indisponible suite à un problème de chargeur de batterie en panne.

Le premier adjoint laisse la parole à M. Patrick SCHWIRTZ, lequel donne le compte-rendu de la commission « voirie et bâtiment » tenue le 18 janvier 2023 en collaboration avec M. Philippe WEMMERT :

VOIRIE :

1. Travaux en cours ou à venir :

- Ilot rue du chemin de neuf/terrain de foot : ils seront réalisés du 20 au 28 février environ. Une déviation sera mise en place, il n'y aura pas d'impact sur le bus scolaire dont le passage sera assuré. De même l'exploitation des arbres le long du terrain de foot est prévue à partir du 14 février.

- Fin des travaux du lotissement « le clos de la Lauve » : une réunion est prévue le 17 février à 9h00. M. et Mme PARISOT habitants du lotissement nous interpellent par mail sur la circulation automobile sur le chemin piétonnier et la vitesse excessive dans ce lotissement. Ce problème sera revu à l'occasion de cette même réunion.

2. Travaux 2023 :

- Impasses des Roses Trémières et des Noyers, caniveaux à Varennes : Plan de financement : 78 055,40 € TTC ; en attente de subventions. Les travaux seront probablement réalisés au 2^{ème} semestre 2023.

- Réfection provisoire du trottoir 9-11-13-15-17 rue des Oiseaux

Dans l'attente d'une réfection totale du lotissement, reprise d'un linéaire d'environ 150 mètres par mise en place de GNT 0/20 compacté.

- Petits travaux de réfection : prévoir l'achat d'enrobé à froid et de GNT 0/20.

CONSEIL MUNICIPAL / Voeux de la municipalité

3. Etude préalable pour travaux 2024 :

- Rue des Oiseaux (lotissement)

Réfection complète de la voirie (chaussée et bordures à rehausser)

Il a été également vu pour la remise en peinture de la signalisation horizontale, la pose de signalisation verticale (les conseillers insistent sur celle relative au lotissement « le Clos de la Lauve »), le remplacement de lisses de potelets et la sécurisation des accès aux abribus tant à Travoisy qu'à Varennes et pour laquelle la Mission Conseil et Assistance aux collectivités locales (Mica) du conseil départemental a été saisie.

BATIMENTS :

1. Travaux 2023 :

Le devis de l'entreprise SARL COTE PIERRENET concernant le démoussage de la toiture de l'église, celui de l'entreprise GUEVENEU pour la réfection des chénaux du foyer rural, de l'ancienne bibliothèque et de l'auvent de la Poste sont validés sans attendre le vote du budget s'agissant de dépenses de fonctionnement.

Un devis a été redemandé pour le déplacement du câble existant dans la cour de la mairie.

2. Etude préalable pour travaux 2024 :

Complément d'isolation du foyer rural : huisseries des toilettes, remplacement des portes d'accès rue du Chemin Neuf.

Ancienne bibliothèque : isolation des combles et remplacement de l'huisserie donnant sur la rue.

Une réflexion est également engagée sur le remplacement à moyen terme de la chaudière du foyer et de l'aménagement de l'étage de la MFS.

M. Patrick SCHWIRTZ rend compte d'un travail d'évaluation du pôle scolaire de Ruffey-Vignoles en vue d'un audit qui aura lieu les 27 et 28 mars par des auditeurs externes.

Enfin, il fait un point, en sa qualité de délégué du SICECO sur l'augmentation de l'électricité en fonction du marché et groupement de commandes et de la mise en place du bouclier tarifaire

Mme Nolwenn BEROUJON a transmis son compte-rendu sur 2 réunions qu'elle a tenues et dont elle assure la présidence :

Le Conseil Municipal des Jeunes : diverses actions sont prévues à savoir :

- le 18 mars, « Nettoyons la Nature »,
- en avril une visite au Conseil Départemental de Côte d'Or,
- le 3 juin un après-midi jeux en bois,
- et en automne une animation autour de l'eau.

Restent aussi les participations traditionnelles au 8 mai, 11 novembre et au concours Christian MYON.

La commission « fleurissement » qui souhaite travailler sur un axe de plantations (arbustes, plantation de vivaces, floraison des vasques, réflexion sur l'installation d'une serre à l'atelier, enherbement du cimetière) et sur la préservation en eau (avec l'installation d'une citerne).

Le démoussage de la cour est prévu très prochainement avec l'aide de la représentante commerciale du produit ad-hoc fourni par Languedoc-Chimie.

Mme Magali GODARD a été alertée par un habitant sur une personne âgée du village retrouvée désorientée à Beaune. Il serait nécessaire en l'absence de CCAS de prévenir sa famille.

M. Lionel BECLIER, membre du foyer rural, interpelle sur la volonté ou non pour la commune de faire l'achat de chaises nécessaires à la chorale et prêtées actuellement par la commune de Vignoles.

Plus personne ne sollicitant la parole, la séance est levée à 23 heures.

LES VOEUX DE LA MUNICIPALITÉ



Lors de la séance du conseil municipal du 7 janvier, ce dernier a décidé d'effectuer les voeux de la municipalité pour la population.

La date du vendredi 27 janvier avait été retenue.

A 19h ce soir-là, environ 150 personnes - habitants de la commune, maires des communes environnantes, conseillère départementale, représentants des associations - se sont retrouvées pour cette cérémonie marquée par la présentation de l'équipe municipale.

Cela faisait 2 ans que ces voeux n'avaient pas été réalisés à cause de la pandémie. Le bilan de ces dernières années a été présenté, ainsi que les projets pour cette année 2023. Enfin, toutes les pensées étaient tournées vers Gérard GREFFE, grand absent de la soirée.

Cette dernière s'est terminée par le pot de l'amitié.

VIE COMMUNALE / Foyer Rural

QUELQUES BONNES INFOS ET RENDEZ-VOUS DU FOYER RURAL !



Les bénéfices de la soirée "Morteau-cancoillotte" du 20 janvier ont été reversés au Téléthon : le foyer a envoyé un chèque de **600 €**, auquel s'ajoutent **216 € de dons**.
Bravo et merci à tous les participants !

2,055 kg de pièces jaunes !

Merci à tous les généreux donateurs de pièces jaunes à la bibliothèque.
Votre participation a été à nouveau très "lourde" !



Encore un bon moment à l'heure du conte

Les enfants ont pu découvrir les avantages du port du masque, ainsi que la belle aventure de **Valentine et son vélo**

Animation enfants

Un atelier créatif, animé par **Florence Tomasello**, aura lieu **dimanche 19 mars** après-midi dans la grande salle du foyer, à partir de 15 h.



En mars, échange de livres à la Médiathèque Côte d'Or.
Merci de ramener vos livres avant le 18 mars

Concert rock avec la bibliothèque

Nous avons été choisis pour accueillir le festival "**Chut**" organisé en juin par la médiathèque de Côte d'Or.
C'est dans ce cadre que nous accueillons le temps d'un concert le groupe rock "**Dirty Oil and Poppy**", **mardi 20 juin**.



Exposition photos

Vous pourrez admirer les oeuvres de nos photographes, **samedi 24 mars** (de 10h à 19h) **et dimanche 25 mars** (de 10h à 18h).
Il reste quelques places dans cette section du foyer.
Ce sera l'occasion de venir à la rencontre de l'équipe.



Notre traditionnel vide-grenier devrait se tenir
dimanche 25 juin.
Nous vous en reparlerons prochainement

Mairie : Tél. 03 80 26 61 96

@ : mairie.ruffeylesbeaune@wanadoo.fr

<http://www.mairie-ruffeylesbeaune.fr>

Maire : 06 37 61 82 81

mairie@mairie-ruffeylesbeaune.fr

1er adjoint : 06 38 10 30 41

2ème adjoint : 07 80 38 54 15

3ème adjoint : 06 22 31 14 33

Ouverture du secrétariat au public

Lundi 15h-19h

Mardi, mercredi, jeudi 15h-17h

Vendredi 11h-12h

Agence postale

Lundi fermée

Mardi, jeudi, vendredi, samedi 9h-13h

Mercredi 9h-13h/14h-18h

Maison France Services

(de préférence sur rendez-vous)

Lundi : 14h-19h Mardi : 9h-13h

Mercredi : 10h-13h / 14h-18h

Jeudi : 14h-19h Vendredi : 9h-12h

Tél. : 03 80 24 26 63

ruffey-les-beaune@franceservices.gouv.fr

Directeur de publication : Gérard GREFFE Rédaction : N. BEROUJON, M. GODARD, A. CRETIN, D. PARRAIN, C. VACHON, P. SCHWIRTZ

Edition et impression : Mairie de Ruffey-Lès-Beaune.

VIE COMMUNALE / Bon à savoir



Tél. : 03.80.24.26.63

Info

Synthèse 2022 :

Avec une demande déjà en hausse pour ce début d'année, l'espace France services de Ruffey-les-Beaune vous livre le **bilan de 2022** :

1029 personnes ont été accompagnées dans leurs démarches.

Le profil des usagers est également réparti entre hommes et femmes, pour une grande majorité de plus de 55 ans. Destinée en priorité aux habitants du canton de Ladoix (38 communes), Beaunois, Rufféen et Vinéolois sont en tête des utilisateurs et 53 communes ont été représentées.

Concernant nos 9 partenaires-socle, le top 3 des accompagnements concerne :

- **ANTS** (pré-demande de carte d'identité / passeport ; certificat d'immatriculation ...)
- **CARSAT** (dossier retraite ; relevé de carrière ; dossier réversion...)
- **DGFIP** (déclaration d'impôt ; taxe foncière ; amende...)

37 autres organismes représentent 1/3 des demandes (AGIRC ARCCO / Prime Rénov. / Prime énergie / SIA / MDPH ect). Nous rappelons que les agents ne bénéficient pas de formation spécifique pour ces organismes et mettent tout en œuvre pour vous accompagner et trouver un aboutissement positif à vos besoins.

La durée moyenne d'un rendez-vous est de 40 min (souvent supérieure à 1H). Pour cette raison et afin d'offrir l'entière disponibilité et confidentialité aux personnes reçues nous rappelons l'importance de prendre RDV avant de vous présenter dans l'espace France services.

Grace aux questionnaires de satisfaction nos utilisateurs ont fait part de leur entière satisfaction et ont particulièrement salué : la proximité du service, l'accueil, la disponibilité, les compétences du personnel ainsi que l'important champ de connaissance.

Ce questionnaire est à votre disposition et nous sollicitons vos besoins et vos idées pour le développement d'actions collectives.

Actu



Rejoignez notre communauté sur les réseaux sociaux Facebook et Instagram !

Vous y trouverez nos actualités et les infos sur nos partenaires locaux et nationaux

En ce moment

INDEMNITÉ CARBURANT DE 100 €

(Pour l'usage du véhicule à des fins professionnelles)

Demande à réaliser avant le 31 mars

DÉCLARATION D'UN BIEN IMMOBILIER

Obligatoire pour tous les propriétaires de biens immobiliers et à faire

avant le 1er juillet !

A défaut, une amende d'un montant forfaitaire de 150 € par local pourrait être appliquée.

Du ménage à la mairie...



Merline Chies, archiviste diplômée, est intervenue en février pour gérer les archives de la commune :

on conserve, on range ou on détruit ?

Un travail de minutie à consulter tous les dossiers de la mairie avant de prendre une décision.

Mais de quoi y voir plus clair pour les années à venir !

Merci à elle pour cette précieuse intervention

Une entrée de village sécurisée

L'îlot de séparation des voies à l'entrée de la rue du Chemin Neuf a été enfin réalisé.

Il sera définitivement opérationnel dès que les signalisations auront été mises en place.



Il permettra notamment un accès sécurisé au terrain de foot, en évitant des "diagonales" périlleuses.

...et au terrain de foot

Mi-février, une entreprise a abattu et débarrassé tous les arbres présents entre la RD 973 et la voie d'accès au terrain de foot.

Ces arbres, des frênes essentiellement, étaient dangereux ou déperissants et atteints par une maladie, la **chalarose**, due à un champignon.

Le sous-étage a été maintenu, et créera à nouveau un écran végétal plus aisé à maîtriser.



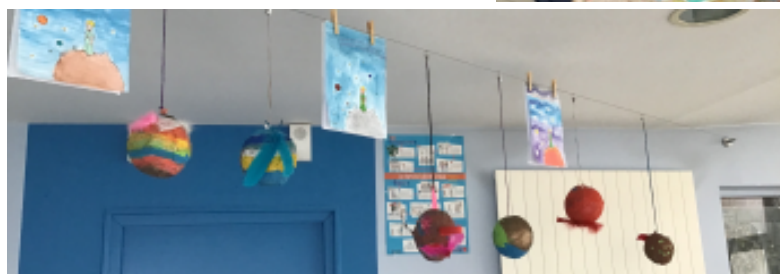
VIE COMMUNALE / Pôle scolaire

Le Petit Prince



Les **CM1** et **CM2** ont étudié le roman de Saint-Exupéry en classe.

Les **CM2** ont imaginé une nouvelle planète, et les **CM1** ont réalisé de belles aquarelles.



Découverte du trombone (CP/CE1)

Début janvier, Nicolas, du Conservatoire de Musique de Beaune, est venu présenter le **TROMBONE**. Il a joué plein de morceaux de musiques de films ou de dessins animés.

Léa a tenu les partitions, et Gabrielle, à qui l'instrument a beaucoup plu, a décidé de s'inscrire au conservatoire.



A la découverte d'autres pays

En novembre et décembre, les **élèves des MS/GS** ont commencé à voyager. Ils sont partis en Australie et ont découvert l'art aborigène. Au cours de la 3ème période, ils ont poursuivi leur voyage et sont partis découvrir la Chine.

Ils en ont profité pour s'essayer à la calligraphie et pour réaliser leur propre pagode chinoise.



Sortie à Dijon (CP, CE1, CE2)

Le 23 janvier, nous sommes allés à **la patinoire de Dijon**.

Le matin, on a fait des activités.

A midi, on a pique-niqué au bord de la patinoire et on a vu des patineuses artistiques.



L'après-midi, nous sommes allés voir **le musée des Beaux-Arts**, puis nous avons fait **le parcours de la Chouette**.

C'était trop bien cette journée !!



Lila (CE1) et Thibaut (CE2)

Découverte de l'acrosport

En janvier/février, la classe de **CE1/CE2** et des élèves du dispositif **ULIS** ont découvert l'acrosport

